
Souvenirs de voyage au Tchad

par Guy Rabourdin

Conférence du 10 février 1967

Au centre de l'Afrique le Tchad, vaste territoire rectangulaire, occupe une surface équivalente à deux fois celle de la France.

Le Tchad est une véritable plaque tournante entre des pays aussi divers que la Libye, la République Centrafricaine, le Nigéria, le Soudan, le Niger et le Cameroun.

Ce pays, paradoxalement n'utilise pas sa situation géographique de relais dans les échanges commerciaux interafricains.

Le Tchad vit donc replié sur lui-même. Pour cette raison d'abord qu'aucun chemin de fer n'existe, de plus parce que, en raison des pluies, les diverses parties du territoire sont littéralement séparées les unes des autres.

Le Pays est donc morcelé en régions isolées.

Dans ce pays vivent 3 300 000 habitants qui vivent essentiellement d'une économie vivrière basée sur la production de viande. À côté de cela le pays ne dispose d'aucune ressource industrielle comme le minerai ou le bois.

Et pourtant le Tchad, pays relativement pauvre, connaît une croissance démographique considérable. Le taux de natalité est de 46 pour mille, et le taux d'accroissement de 15 pour mille.

Au cours d'un récent voyage d'études, j'ai abordé le problème du développement de ce pays à partir des progrès à réaliser en matière d'éducation et de Santé.

Quelques chiffres, qui vous donneront un aperçu de la situation du Tchad :

Sur une population de 3 300 000 personnes, la population scolarisable est de 800 000, la population scolarisée de 190 000.

Sur le plan sanitaire... un chiffre qui parle. Le Tchad ne dispose que de 3 380 lits d'hôpitaux (environ 1 pour 1 000) et de 40 médecins seulement, dont 39 médecins militaires français, au titre de la Coopération.

Quant au personnel hospitalier, formé pour l'essentiel en Afrique, il est très compétent.

Donc, pour le Tchad, un premier problème à régler : la formation d'un personnel hospitalier nombreux. Nous avons vu sur place l'exemple d'un infirmier qui opéra une hernie. Ensuite la fourniture et surtout l'entretien de l'équipement qui se dégrade rapidement sous le climat.

La France participe, pour une part importante, au plan d'équipement et participe au financement de l'extension de l'hôpital de Fort-Lamy et à la construction d'un hôpital moderne à Fort-Archambault.

La mission parlementaire à laquelle je participais n'a pu que faire la proposition suivante :

Utiliser plus intensément les militaires médecins du contingent et augmenter le nombre de médecins ainsi mis à disposition du Tchad.

L'attention des étudiants en médecine gagnerait à être attirée sur les possibilités offertes, ainsi que sur celles de la coopération civile.

Parallèlement à cet effort fondamental en matière de santé publique, il convient de scolariser et d'instruire, mais la généralisation de l'enseignement primaire ou l'alphabétisation de masse coûte bien plus cher qu'une campagne de vaccination.

Quoique la première école (1912) ait suivi de peu le début de l'influence française (1900) la France a une lourde responsabilité, celle d'avoir donné sur place, au Tchad, uniquement des exemples de travail administratif (administration générale, armée, postes, etc.) si bien que l'ambition de la plupart des Tchadiens est d'avoir une telle occupation, non primordiale pour l'avenir du pays. Les fonctionnaires quels que soient leurs emplois, sont entourés d'un grand prestige et bénéficient de multiples avantages : par exemple, dans les hôpitaux, les conditions d'hospitalisation sont meilleures.

Au contraire, les entrepreneurs sont tenus un peu à l'écart et les techniciens sont, dans leur ensemble, assez peu considérés, si bien que l'on constate une désaffection des candidats pour les études techniques, et que même ceux qui les ont suivies souhaitent se réorienter ensuite vers des tâches administratives.

À titre d'exemple à noter que le lycée technique commercial de Fort-Lamy offre 350 places, mais n'a que 260 élèves. Cet exemple se passe de commentaires.

La république du Tchad a pourtant, dès ses débuts, senti la nécessité d'étendre l'enseignement et la formation des cadres. Il ne pouvait être envisagé que ses ressources propres permettent de suffire à l'effort nécessaire et il était naturel que ce pays, scolarisé - dans la faible mesure où il l'était - en français, s'adressât d'abord à la France pour obtenir l'aide extérieure indispensable. Mais allant au-delà des considérations de nécessité immédiate, les accords de coopération du 5 août 1960 posèrent le principe que l'enseignement de type français était considéré comme l'un des principaux instruments du développement économique. Ainsi s'amorçait la possible réalisation d'une communauté de langue et de culture avec la France.

Comme les structures antérieures à l'indépendance subsistent largement, l'action d'aide et de soutien de la France consiste dans la mise à la disposition des moyens qui manquent :

- des maîtres, mais en favorisant autant que possible l'africanisation, et
- des équipements pour compléter les installations existantes.

Désormais l'africanisation du premier degré est réalisée : près de 99 % des maîtres sont d'origine locale ; mais, dans le secondaire, le personnel de coopération reste en très nette majorité.

Malgré l'africanisation constatée dans le primaire, le développement général de l'enseignement s'est associé à un développement du nombre des enseignants français envoyés au Tchad :

Au		Contre un effectif d'enseignants africains
1 ^{er} juillet 1961	87	
1 ^{er} décembre 1962	147	800
1 ^{er} mars 1964	177	1 100
1 ^{er} décembre 1965	237	1 700

soit la moitié du total des coopérants. Sur ce total de 237 on compte 94 militaires du contingent : ces militaires prolongent pour la plupart leur service obligatoire en signant pour quelques mois un contrat de coopération ce qui leur permet d'effectuer là-bas deux années scolaires complètes. L'effort fourni au Tchad n'a pu être aussi massif que grâce à l'utilisation du contingent. Il serait bon de l'accroître par une meilleure information des candidats éventuels.

(Le prix de revient net d'un enseignant militaire du contingent s'élève à 8 500 Frs alors que le prix de revient net d'un enseignant civil d'assistance technique est de 39 500 Frs).

À cette aide directe il convient d'ajouter les possibilités d'aide et de formation offertes aux Tchadiens en France, au niveau supérieur, sous forme de bourses d'études, d'institutions d'accueil et de stages. Le Tchad avait 110 boursiers en France en 1961-1962, 53 en 1962-1963 et 44 en 1963-1964. Cette déflation traduit la politique de maintien en Afrique des étudiants qui peuvent y recevoir l'enseignement désirable : les bourses en France sont en principe réservées à des spécialisations justifiées. On peut d'ailleurs se demander en matière de bourses à l'étranger d'une façon générale s'il ne serait pas préférable d'instituer un système de planification afin d'orienter les étudiants¹ sur les enseignements les plus nécessaires au pays. Il y'a actuellement 20 boursiers du Gouvernement Tchadien qui poursuivent en France des études supérieures : 8 en Droit, 5 en Médecine, 5 en Science et 2 en Lettres. En 1964, le Tchad a en outre, envoyé chez nous 131 stagiaires répartis en une douzaine de spécialisations (administration générale, agriculture, coopératives, P.T.T., enseignements, économie, etc.).

¹ Il n'y en a guère stricto sensu que six pour 100.000 habitants.

En matière d'enseignement supérieur, la nécessité est apparue d'éviter un recours excessif au système des bourses d'études dans les pays développés, système qui présente entre autres inconvénients celui d'un rendement très faible en cadres revenant sur place. La création de centres d'enseignement supérieur a donc été étudiée pour toute l'Afrique francophone et a reçu un commencement d'exécution en ce qui concerne le Tchad en liaison et en accord avec ses voisins de l'ancienne Afrique Équatoriale : une Fondation d'enseignement supérieur de l'Afrique centrale, placée sous le contrôle d'un recteur français, regroupe les enseignements universitaires et techniques géographiquement répartis entre le Tchad (enseignement zootechnique)¹, la République Centrafricaine (enseignement agronomique), le Congo-Brazzaville et le Gabon.

Ce qui est peut-être plus grave, c'est l'inadaptation de l'enseignement aux besoins : l'enseignement primaire coupe les jeunes écoliers de leur milieu familial et rural et la plupart ne cherchent pas tant à devenir des producteurs créant les richesses de leur pays que des cadres administratifs.

Si au départ les élèves issus de l'enseignement primaire trouvent assez facilement des emplois de fonctionnaires, au fur et à mesure que la formation primaire se développe ils ont de plus en plus de mal à obtenir le genre de travail souhaité : il en résulte un sentiment de frustration chez les jeunes qui sortent alors de l'école. La recherche systématique d'emplois de bureau entraîne de surcroît un exode des campagnes vers les villes qui ne favorisent pas l'expansion rurale.

Cette situation, soulignée depuis plusieurs années, a pris un aspect virulent et les autorités politiques du Tchad semblent résolues, sur le rapport d'un expert français, M. Léon, à opérer une véritable révolution en ce domaine : après une formation générale commune brève, bon nombre d'enfants seront orientés vers une formation complémentaire à l'intérieur de la profession, qui devrait pouvoir les transformer en auxiliaires de l'industrie, de l'agriculture ou du commerce, éminemment utiles au pays, car la formation générale à elle seule, primaire ou secondaire, ne donne aucune technicité ; or, pour ces emplois, à la différence de ceux requérant une formation supérieure, il est impossible de suppléer le personnel manquant par du personnel d'origine étrangère.

¹ En fait le recrutement s'effectue au niveau du B.E.P.C., il en va de même pour l'École nationale d'administration.

Il est un autre aspect sur lequel il convient de revenir, d'ailleurs lié au précédent. Ce pays pauvre admet un gaspillage extraordinaire :

- gaspillage dû en premier lieu au nombre : il serait infiniment plus profitable qu'un maître enseigne chaque année 40 élèves plutôt que 120 pendant trois ans de suite ;
- le nombre élevé entraîne une baisse de niveau. Cette baisse de niveau multiplie donc les redoublements :
 - d'une part, le coût réel d'un élève formé (coût du nombre d'années effectivement nécessaires) est deux à trois fois supérieur au coût théorique (années théoriquement nécessaires) ;
 - d'autre part, un enfant, productif très vite pour sa famille dans les travaux agricoles, ne peut rester longtemps à l'école. Si bien que, après quelques années d'école coupées elles-mêmes de périodes d'absentéisme dues au travail familial, à l'éloignement, à la maladie ou à la malnutrition, les enfants cessent pour la plupart à tout jamais d'apprendre et redeviennent très vite inalphabètes, dans un milieu où aucun moyen de culture ne leur est offert.

Il semble qu'un effort devrait être fait non seulement pour accroître la sélection - ce qui est en cours - mais pour favoriser une scolarité régulière. Il serait souhaitable de développer les cantines, elles mêmes indispensables pour renforcer l'assiduité et l'attention des élèves : or, à partir de la prochaine rentrée les cantines seront partout supprimées, sauf pour les internes¹. Il serait souhaitable aussi que l'étranger puisse envoyer des moyens de se cultiver, notamment par la lecture.

Dans ce pays où se comptent 95 % de ruraux², où 72 % du Produit national vient du secteur primaire et pourtant où l'enseignement agricole groupe moins de 200 élèves, la productivité de l'effort d'instruction se mesurera à la capacité qu'auront les individus scolarisés à s'adapter au milieu pour le transformer. Alors progrès éducatifs et sanitaires iront de pair, et les progrès économiques aussi.

Pour cela, l'enseignement ne doit pas être coupé de la culture traditionnelle, ni éloigner les jeunes des campagnes, car, pays terrien, c'est dans son travail agricole que le Tchad affirmera sa cohésion et trouvera la base de son développement.

Mieux informé parce que mieux instruit, le paysan pourra cesser d'obtenir soit des produits d'autoconsommation (à base de mil et de sorgho), soit une monoculture d'exportation (le coton, sujet aux aléas du marché mondial) : diversifiant ses productions, il naîtra à l'échange et l'installation d'une industrie

¹ Parallèlement on supprime les bourses. En revanche les efforts portent sur l'extension des internats, gratuits (350 internes au lycée Félix-Éboue de Fort-Lamy - seul établissement à posséder des classes terminales -, 85 au Lycée de Bongor, 60 au Lycée Ahmed Mangue de Fort Archambault mais 240 au Lycée technique de la même ville).

² 67 % de la population habitent des villages de moins de 200 habitants et 92 % des villages de moins de 500 habitants.

alimentaire ou textile, moyens de la croissance ultérieure, sera facilitée. Mais il s'agit d'une œuvre de longue haleine.

Je viens de vous exposer très rapidement deux phénomènes fondamentaux et propres aux pays d'Afrique en voie de développement.

Quelles conclusions faut-il en tirer ?

C'est d'abord que le problème de développement des Pays Africains, comme de l'ensemble des pays en voie de développement, s'organise à contre-sens de la logique humaine et économique.

En effet, à quoi servent des barrages s'il n'y a pas d'usines pour consommer l'énergie, à quoi servent les usines s'il n'y a pas de minerai ou de produits à transformer, à quoi servent les industries s'il n'y a pas de techniciens ni de cadres ?

Nous en revenons à la base de notre propos : en premier lieu il faut régler le problème sanitaire et humain, ensuite faire progresser raisonnablement la culture.

Le Tchad, comme je vous l'ai dit, a copié le mauvais côté de la présence française. Il n'en a retenu que les aspects grandioses. D'où aujourd'hui ce fait que tous les jeunes intellectuels Tchadiens veulent être diplomate ou avocat... Or, une grande partie des aides extérieures et du produit national est engloutie en frais de représentation et d'administration. Le Tchad a "une tête enflée" mais le corps n'est pas encore développé.

En aidant efficacement un pays comme le Tchad sur le plan de la santé et de la culture nous lui apportons les moyens d'un progrès futur, équilibré et solide.